



**IIIe rencontre de l'Assemblée des Citoyens et
Citoyennes de la Méditerranée :**

**« Les Changements en Méditerranée, la dynamique des
cercles de citoyens de l'ACM et l'avenir de l'ACM »**

Volos, Grèce, 25-28 octobre 2012

Déclarations du Conseil Consultatif

Déclaration sur la situation en Grèce

La Grèce traverse depuis trois ans une crise sans précédent, crise à dimensions multiples (économiques, politiques, sociales, culturelles) qui touche de manière grave une grande partie de la population. Cette crise révèle les interdépendances entre les crises et les défis qui se posent dans l'ensemble du pourtour Méditerranéen et du Sud Européen. La Grèce devient ainsi le bouc-émissaire d'une perception caricaturale des pays du « Sud » qui touche finalement toute la Méditerranée.

L'ACM appelle à la mobilisation de toutes les forces vitales du pays et à la synergie avec tous les acteurs sociaux Méditerranéens qui, à travers des actions innovantes vont s'appuyer sur les valeurs de solidarité, du respect de l'autre et responsabilité qui font partie de l'héritage culturel commun de l'espace Méditerranéen.

Déclaration sur la situation en Syrie

Depuis 19 mois, le peuple syrien, qui exprime son désir de liberté et de dignité, subit une violence acharnée. Une révolution qui a gardé son caractère pacifique pour plusieurs mois et qui est actuellement accompagnée d'une résistance armée, lutte pour se faire entendre par une dite communauté internationale en inadéquation par rapport à sa souffrance.

Malgré l'absence d'une volonté internationale de la désigner en tant que telle, c'est une catastrophe humanitaire proprement dite qui se déroule dans ce pays. Elle a donné lieu à plusieurs millions de déplacés, des centaines de milliers de réfugiés et des dizaines de milliers de morts.

L'impasse dans laquelle se retrouve un processus diplomatique timide souligne l'incapacité des institutions onusiennes et alarme sur un éventuel développement chaotique qui affectera toute la région.

Les participants à l'Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée, expriment leur entière solidarité avec le peuple syrien et leur plus ferme condamnation de la violence exercée à son égard. Ils appellent à une mobilisation citoyenne pour soutenir les citoyens et les citoyennes syriens dans leur lutte pour la liberté et la dignité. Ils rappellent les institutions internationales à leurs responsabilités dans la protection des civils. Ils œuvreront dans leurs cercles respectifs à alerter leurs membres ainsi que leurs Etats sur la gravité de la situation dans ce pays. Finalement, ils soutiendront et participeront à toutes les opérations humanitaires en vue de contribuer dans les mesures du possible à réduire la souffrance des civils.

Déclaration à propos de la situation en Méditerranée

La Méditerranée vit une période de crises et conflits. D'un côté, les peuples de plusieurs pays arabes sont engagés dans un processus de transition démocratique avec la rédaction de nouvelles constitutions. De l'autre côté, la crise économique et sociale qui affecte surtout les pays méditerranéens européens remet en question les institutions démocratiques face au pouvoir du « marché ». Les inégalités et les injustices sociales s'accroissent.

L'ACM considère que le moment est donc venu de travailler pour une gouvernance basée sur les objectifs de justice sociale, solidarité, transparence institutionnelle, développement durable et tutelle des biens communs. Ces objectifs sont partagés par la majorité des citoyens des deux rives de la Méditerranée, et une réponse doit leur être donnée.

L'ACM considère nécessaire une initiative fédératrice sur la citoyenneté méditerranéenne comme principe constitutionnel et moteur de formes de gouvernance inclusives et responsables et s'engage à promouvoir l'échange d'expériences parmi ses cercles sur les nouvelles pratiques de gouvernance participative, et les actions d'engagement civique en cours dans la région.

L'ACM comprend et partage l'appel de la confédération syndicale européenne à des mobilisations internationales pour le 14 novembre 2012 en faveur de la défense des droits économiques et sociaux des populations.

Déclaration : agir pour un nouveau contrat social

La Méditerranée vit une période de transition et remise en discussions des structures démocratiques. D'un côté, les peuples des pays du "Printemps arabe" sont engagés dans un processus de retranscription des textes constitutionnels qui vont représenter la base sur laquelle des nouveaux régimes démocratiques doivent s'installer. De l'autre côté, la crise économique et sociale qui affecte plusieurs pays européens a révélé la perte de légitimité et de pouvoir d'action des institutions nationales, ainsi que leur incapacité de représenter les inquiétudes de la majorité des citoyens face aux injustices sociales ; la crise a aussi mis en évidence l'exigence de remettre en discussion les formes de la démocratie représentative.

L'ACM considère que le moment est donc venu pour travailler avec ses cercles sur les questions de la gouvernance et d'un contrat social se basant sur les objectifs de justice sociale, solidarité communautaire, transparence institutionnelle, développement durable et tutelle des biens communs. Ces objectifs sont partagés

par la majorité des citoyens des deux rives de la Méditerranée, et une réponse doit leur être donnée.

L'ACM s'engage donc à promouvoir le dialogue et le débat entre les cercles autour des relations entre retranscription des constitutions, rapprochement méditerranéen et expérimentation de nouvelles formes de démocratie participative. L'ACM propose une initiative fédératrice sur la citoyenneté méditerranéenne comme principe constitutionnel et moteur de formes de gouvernance inclusives et responsables, et s'engage à promouvoir l'échange d'expériences parmi ses cercles sur les nouvelles pratiques de gouvernance participative, et les actions d'engagement civique dans les débats constitutionnels en cours dans la région.

L'ACM soutient l'appel des confédérations syndicales européennes à une mobilisation internationale pour le 14 novembre 2012 en faveur de la défense des droits économiques et sociaux, dans cette phase où les politiques d'austérité remettent radicalement en discussion le contrat entre les citoyens et leurs institutions étatiques.

Sur la mobilité en Méditerranée

Dans sa première Assemblée à Valencia en 2010 l'ACM a proclamé :

la citoyenneté comme moteur de changement, dépassait les frontières et que la société civile devait être soutenue

Que le rapport entre les villes et les cercles locaux devait renforcer l'espace méditerranéen ;

Que cette mobilité devait favoriser le transfert de connaissance, en particulier pour les jeunes ;

Que la Méditerranée était une solution à la crise même si le projet Euromed était un échec;

Que la mobilité réduite renforçait les préjugés existants;

Que la mobilité favorisait l'inclusion sociale et l'économie de la connaissance, et qu'elle était limitée par les restrictions de délivrance de visas;

Qu'il fallait envisager l'établissement d'un traité de libre circulation des individus ;

Et qu'il fallait promouvoir la mobilité spécialement pour les jeunes.

Cela a été rappelé lors de la deuxième Assemblée en 2011 insistant sur la mobilité pour maintenir l'espoir des jeunes.

Poursuivant dans cet esprit, l'ACM réunie à Volos en Octobre 2012 a décidé de choisir la mobilité comme un des thèmes fédérateur de sa quatrième Assemblée à réunir en 2013, en demandant à chacun des cercles existants d'examiner ce thème, d'inventorier les opportunités et les freins à cette mobilité, principalement pour les

jeunes, pour le mouvement de la société civile porteurs du dialogue en Méditerranée, et pour les différentes catégories de travailleurs (intellectuels et manuels).

Convaincu que dans la crise que frappe tant le Sud que le Nord de la Méditerranée, la mobilité est un facteur de relance et de développement.